



PLAN DE LOCALISATION

REGLEMENTATION - CODE :

ZONE DE REGLEMENTATION R-1000

COEFFICIENT D'OCCUPATION DES TERRES 0,25

HAUTEUR MAXIMALE PERMISE 12,50 M

REMARQUE : L'EMPLACEMENT DES LOCAUX DE SERVICE (CANTINE, BUREAU DE TRAVAIL, etc.) DOIT ETRE SEPARÉ DES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.

TYPE DE CONSTRUCTION : BLOC-BLOC

REMARQUE : L'EMPLACEMENT DES LOCAUX DE SERVICE (CANTINE, BUREAU DE TRAVAIL, etc.) DOIT ETRE SEPARÉ DES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.

NOTE GENERALE AMENAGEMENT DU TERRAIN :

TOUTE AMENAGEMENT DU TERRAIN DOIT ETRE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT DE ZONAGE ET LE PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRAIN (PAT) APPROUVE PAR LE COMITE DE ZONAGE.

LEGENDE :

- VAI : VASE LIGNE ET ASSIÈMEMENT COMPLET
- VAE : VASE LIGNE ET ASSIÈMEMENT PARTIEL
- VAO : VASE LIGNE
- VA1 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA2 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA3 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA4 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA5 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA6 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA7 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA8 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA9 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA10 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA11 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA12 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA13 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA14 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA15 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA16 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA17 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA18 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA19 : VASE LIGNE PARTIEL
- VA20 : VASE LIGNE PARTIEL

PROJET :

ECOLE AUX-QUATRE-VENTS

AGRANDISSEMENT

CLIENT :

SECTEUR DE LA SAINTE-TRINITE, QUARTIER SAINT-JEROME, QUÉBEC

ARCHITECTE :

BEAUDOIN HURENS ARCHITECTES INC.

DATE :

15 JANVIER 2012

PROJET :

AGRANDISSEMENT

CLIENT :

SECTEUR DE LA SAINTE-TRINITE, QUARTIER SAINT-JEROME, QUÉBEC

ARCHITECTE :

BEAUDOIN HURENS ARCHITECTES INC.

DATE :

15 JANVIER 2012

DATE	CHANGEMENT	REVISION	01
DESIGN	CHANGEMENT	CONTENU	24
REVISION	CHANGEMENT	CONTENU	24